

Bibliothèque numérique

medic@

France, Académie nationale de pharmacie. - Compte-rendu de la séance publique annuelle de la société de pharmacie de Paris tenue à la faculté de pharmacie. Le 3 janvier 1945

1945. - Paris : Ancienne imprimerie de la cour d'appel, 1945.

Cote : BIU Santé Pharmacie P 40448



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)

Adresse permanente : http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_p40448x1945

P 40448

COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

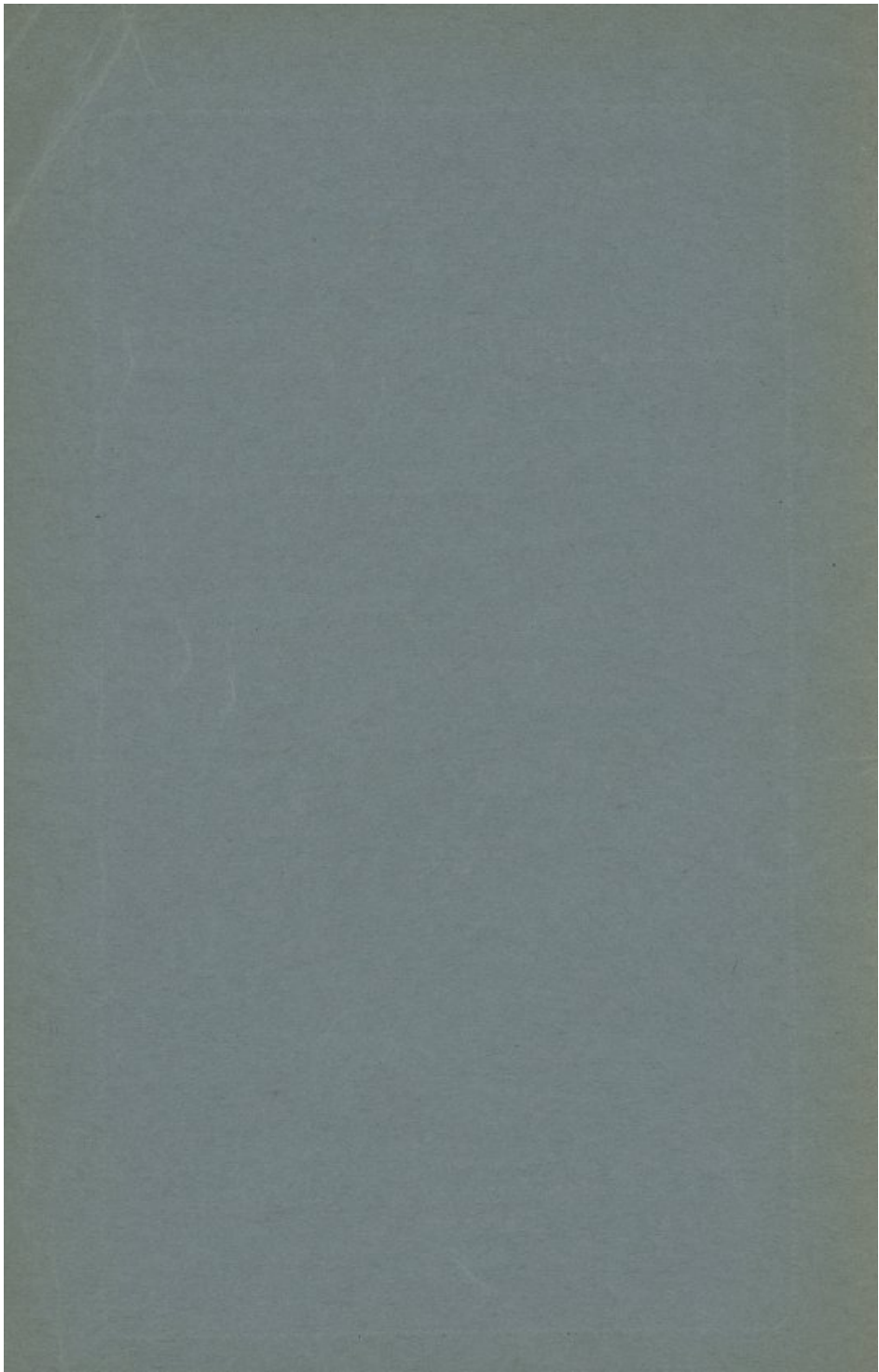
TENUE
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 3 Janvier 1945



PARIS
ANC^{no} IMPRIMERIE DE LA COUR D'APPEL
1, RUE CASSETTE, 1
1945

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



COMPTES RENDUS
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
COMPTES RENDUS

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

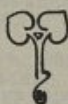
COMPTES RENDUS

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE
Le 3 Janvier 1945



PARIS
ANC^{no} IMPRIMERIE DE LA COUR D'APPEL
1, RUE CASSETTE, 1
—
1945

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

le 3 Janvier 1943



PARIS

ANC. IMPRIMERIE DE LA COUR D'APPEL
11, RUE CASSETTE

1943

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

au 1^{er} Janvier 1945 (*)

MEMBRES RÉSIDANTS — 60

DATES de la nomination	MM.	NOMS ET ADRESSES.
Avril	1920	Lefebvre (C.), D ^r Ph., 8, rue Lacépède, V ^e .
Juin	1920	Lantenois (M.), D ^r Ph., 7, rue Pierre-Chérest, Neuilly-sur-Seine (Seine).
Juillet	1920	Fabre (R.), PFP, PH, Hôpital Necker, 151, rue de Sèvres, XV ^e .
Octobre	1920	Radais (M.), PFP, 12, avenue de l'Observatoire, VI ^e .
Mai	1921	Buisson (A.), D ^r Ph., 105, avenue Henri-Martin, XVI ^e .
Juillet	1921	Pénau (H.), D ^r Sc., 116, boulevard Raspail, VI ^e .
Juillet	1921	Fleury (P.), PFP, PA, 54, avenue de la République, Villejuif.
Juillet	1922	Laudat (M.), D ^r Ph., 20, rue Daru, VII ^e .
Mai	1923	Bouvet (M.), D ^r Ph., 4, rue Thénard, V ^e .
Octobre	1923	Picon (M.), PFP, PH, Hôpital Laennec, 42, rue de Sèvres, VII ^e .
Décembre	1923	Bailly (O.), D ^r Sc., 134, boulevard Saint-Germain, VI ^e .
Octobre	1924	Guillaumin (Ch.-O.), D ^r Ph., 26, rue Desrenaudes, XVII ^e .
Avril	1925	Weitz (R.), D ^r M., 93, boulevard Saint-Germain, VI ^e .
Juin	1925	Bagros (M.), D ^r Ph., 42, rue d'Auteuil, XV ^e .
Octobre	1925	Grigaut (A.), D ^r M., 21, rue du Vieux-Colombier, VI ^e .
Janvier	1926	Aubry (A.), D ^r Ph., 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1926	Mascreé (M.), PFP, PH, Hôpital St-Antoine, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine, XII ^e .
Juin	1926	Rothéa (F.), PM, 6, rue Le Bouvier, Bourg-la-Reine (Seine).
Juillet	1926	Lecoq (R.), D ^r Ph., 33, rue de Mantes, St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Juillet	1926	Coutière (H.), PFP, 248, boulevard Raspail, XIV ^e .
Décembre	1926	Toraude (L.-G.), D ^r Ph., 58, rue de Vaugirard, VI ^e .
Mai	1927	Launoy (L.), PFP, 1, rue Daru, VIII ^e .
Juillet	1927	Martin (F.), D ^r Ph., 6, place Denfert-Rochereau, XIV ^e .
Avril	1929	Liot (A.), D ^r Ph., 47, quai de la Tournelle, V ^e .

1. Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine ; MFP, Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie ; PIA, Professeur à l'Institut Agronomique ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PCM, Pharmacien-Chimiste de la Marine ; D^r Sc., Docteur ès Sciences ; D^r Ph., Docteur en Pharmacie ; D^r M, Docteur en Médecine.

DATES de la nomination		MM.	NOMS ET ADRESSES.
Juillet	1929	Bruère (P.), PM, D ^r Ph., 5, rue Boucicaud, XV ^e .	
Avril	1930	Hazard (R.), PH, PFM, Hôpital Trousseau, 158, avenue Michel-Bizot, XII ^e .	
Octobre	1930	Lormand (C.), 67, boulevard des Invalides, VII ^e .	
Avril	1931	Boinot (G.), D ^r Ph., 52, rue de La-Bruyère, IX ^e .	
Mai	1931	Bedel (C.), AFP, 3, Grande-Rue, Montrouge (Seine).	
Juillet	1931	Delange (R.), 129, quai d'Issy, à Issy-les-Moulineaux (Seine).	
Novembre	1931	Delaby (R.), PFP, 22, boulevard Saint-Michel, VI ^e .	
Mai	1932	Réaumont (G.), D ^r Ph., 29, rue Jouvenet, XVI ^e .	
Octobre	1932	Leprince (M.), D ^r Ph., 62, rue de la Tour, XVI ^e .	
Mai	1933	Velluz (L.), D ^r Sc., PM, PHV, 17, rue Pierre-Nicole, V ^e .	
Juillet	1933	Tabart (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).	
Mai	1934	Charonnat (R.), AFP, PH, 47, quai de la Tournelle, V ^e .	
Juillet	1934	Cuny (L.), D ^r Ph., 54, faubourg St-Honoré, VIII ^e .	
Mai	1935	Cattelain (E.), D ^r Ph., 43, rue Gauthey, XVII ^e .	
Octobre	1935	Choay (A.), DM, 6, rue de la Muette, XVI ^e .	
Mai	1936	Régnier (J.), PFP, PH, D ^r Ph., 1, rue Chardon-Lagache, XVI ^e .	
Juillet	1936	Lenoir (H.), D ^r Ph., 2, rue Emile-Zola, St-Ouen (Seine).	
Avril	1937	Souèges (R.), D ^r Sc., PA, 29 <i>ter</i> , rue St-Quentin, Nogent-sur-Marne (Seine).	
Mai	1937	Bottu PEMP, 115, rue N.-D.-des-Champs, VI ^e .	
Avril	1938	Debucquet, PM, PHV, 34, avenue de Provence, Antony (Seine).	
Mai	1939	Prevet (F.), D ^r Sc., D ^r Ph., 48, rue des Pet ^{es} -Ecuries, X ^e .	
Avril	1939	Lutz, PFP, 24, rue de Fontenay, Nogent-sur-Marne (Seine).	
Mai	1939	Boismenu (E.), PEMP, 1, rue St-Ferdinand, XVII ^e .	
Mai	1940	Cheyrol (J.), PH, D ^r Sc., DM, Hôpital Tenon, rue de la Chine, XX ^e .	
Octobre	1940	Nepveux (F.), D ^r Ph., DM, 14, place Denfert-Rochereau, VI ^e .	
Avril	1941	Janot (M.-L.), PFP, 5, rue Michelet, VI ^e .	
Juin	1941	Julien (L.), D ^r Ph., 105, rue de Rennes, VI ^e .	
Mai	1942	Guillot (M.), MPF, PH, Hôpital Broussais, 96, rue Didot, XIV ^e .	
Juillet	1942	Guerbet (A.), 99, boulevard Pereire, XVII ^e .	
Avril	1943	Bach, PFP, PH, Hôpital Cochin, rue du Faubourg-St-Jacques, XIV ^e .	
Juin	1943	Schuster, D ^r Ph., 3, avenue de la République, Villejuif (Seine).	
Janvier	1944	Valette (G.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, VI ^e .	
Mai	1944	Gérard (A.), D ^r Ph., 77, boulevard de Grenelle.	
Juillet	1944	Gautier (J.), MFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, VI ^e .	
Novembre	1944	Arousseau (L.), D ^r Ph., 2, avenue Trudaine, IX ^e .	

MEMBRES HONORAIRES

DATES		MM.	
de la nomi- nation	de l'hono- rariat		
—	—		
1889	1921	Dumouthiers (G.), 11, rue de Bourgogne, VII ^e .	
1903	1928	Bougault (J.), PFP, PH, 4, avenue Daniel-Lesueur, VI ^e .	
1904	1931	Gaillard, PM, PVH, 27, rue Delambre, XIV ^e .	
1904	1931	Hérissey (H.), PFP, PH, 41, boulevard Raspail, VII ^e .	

DATES		
de la nomi- nation	de l'hono- rariat	
—	—	MM.
1904	1931	Dumesnil (E.), Dr Ph., 10, rue du Plâtre, IV ^e .
1905	1932	Goris (A.), PFP, PH, 2, rue Léon-Vaudoyer, VII ^e .
1905	1932	Fourneau (E.), 26, rue du Docteur-Roux, XV ^e .
1905	1932	Cordier (P.), 27, rue de la Villette, XIX ^e .
1907	1933	Martin (H.), 4, avenue Friedland, VIII ^e .
1908	1934	Sommelet (M.), PFP, PH, 84, boulevard Garibaldi, XV ^e .
1909	1935	Guillaumin (A.), Dr Ph., 13, rue du Cherche-Midi, VI ^e .
1909	1935	Tiffeneau (M.), PFM, PH, 3, rue Danton, VI ^e .
1910	1936	Guérin (P.), PFP, 38, boulevard des Invalides, VI ^e .
1911	1937	Delépine (M.), PCF, PH, 10 bis, boul. de Port-Royal, V ^e .
1911	1937	Leroux (H.), PH, 35, rue Jouffroy, XVII ^e .
1912	1938	Lemeland (P.), Dr Ph., 81, rue Jouffroy, XVII ^e .
1913	1938	André (E.), PH, 3, avenue Lycée-Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
1914	1939	Javillier (M.), PU, PCAM, 19, rue Ernest-Renan, XV ^e .
1914	1939	Bernier (R.), Dr Ph., 11, rue Mansart, IX ^e .
1914	1939	Lebeau (P.), PFP, 4, rue Cambacères, Verrières (Seine).
1919	1944	Perrot (E.), PEP, 12 bis, boulevard de Port-Royal, V ^e .
1919	1944	Lesure (A.), Dr Ph., 70, rue du Bac, VII ^e .
1919	1944	Huerre (R.), Dr Sc., 12, boulevard Bonne-Nouvelle, X ^e .
1919	1944	Damiens (A.), PFP., 4, avenue de l'Observatoire, VI ^e .

MEMBRES ASSOCIÉS — 10

DATES	
de la nomination	MM.
1919	Lacroix (A.), membre de l'Institut, 23, rue Jean-Dolent, XIV ^e .
1929	Fosse (R.), membre de l'Institut, rue de Buffon, V ^e .
1935	Bertrand (G.), membre de l'Institut, 61, boulevard des Invalides, VII ^e .
1937	Dufraisse (C.), professeur au Collège de France, 50, boulevard de l'Hôpital, XIII ^e .

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX — 120

MM.	MM.
Astruc, PFP, à Montpellier (Hérault), 1903.	Camboulives (P.), rue Timbal, à Albi (Tarn), 1920.
Beauvisage, Dr Ph., 27, boul. de Courtais, à Montluçon (Allier), 1923.	Canals, PFP, à Montpellier (Hérault), 1928.
Biais, DEMP, Dr Ph., à Limoges, (Haute-Vienne), 1931.	Chapheau, PCM, 38, rue de Dunkerque, Paris (IX ^e).
Bouillot, professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Reims, 1939.	Chelle, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.
Brachin (A.), Dr Ph., 11, rue Place-du-Marché, à Joinville (Haute-Marne), 1906.	Cordier (P.), professeur à la Faculté de Pharmacie de Strasbourg, 1939.
Bridon (E.), Dr Ph., 27, rue Victor-Hugo, à Mâcon (Saône-et-Loire), 1931.	Coreil, Dr, place Puget, à Toulon (Var), 1896.
	Couillaud (Jean), PM, Dr Ph., 196, boulevard Chave, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MM.

Cribier, D^r Ph., 19, rue de la République, à Orléans (Loiret), D^r Ph., 1924.
Crouy, D^r Ph., 72, rue d'Albucéra, à Vernon (Eure), 1937.
Danjou (Em.), PEMP, D^r Ph., 5, place Malherbe, à Caen (Calvados), 1908.
David (Constant), D^r Ph., 49, rue de Bifche, à Courbevoie (Seine), 1903.
Denigès (G.), PFMP, 53, rue d'Alzon, à Bordeaux (Gironde), 1895.
Desmoulières, rue d'Aquitaine, Vichy (Allier), 1929.
Diacono (Hector-Antoine), D^r Ph., à Sousse (Tunisie), 1935.
Dupain, à la Brisette, La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), 1900.
Dupuis (B.), 3, route Nationale, à Mézières (Seine-et-Oise), 1888.
Fleury (E.), PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
Fleury (Georges), D^r Sc., D^r Ph., à Arcachon, 1925.
Fructus, rue des Trois-Faucons, à Avignon (Vaucluse), 1908.
Galimard, D^r Ph., D^r M, 145, rue Yves Le-Coz, à Versailles (Seine-et-Oise), 1909.
Gastard, D^r Ph., 1, r. de Châteaudun, à Rennes (I.-et-V.), 1925.
Girardet, AFP, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1924.
Godfrin (P.), D^r Ph., 5, avenue Watteau, à Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.
Golse (J.), PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1935.
Gros (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.
Gros (R.), D^r Ph., 13, place Delle, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1929.
Guérithault, PEMP, Nantes (L.-I.), 1929.
Guillaume (A.), PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1935.
Guillaume, 50, rue de la République, à Issoudun (Indre), 1919.
Guimond, D^r Ph., à Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.
Guyot (R.), rue Margaux, Bordeaux (Gironde), 1928.
Hamel, D^r Ph., place Thiers, Le Mans (Sarthe), 1923.
Harlay (Marcel), D^r Ph., 109, rue du Bac, à Paris.
Hébert (B.), à St-Lô (Manche), 1904.

MM.

Juillet, PFP, à Montpellier (Hérault), 1921.
Labat, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.
Lasausse, PEMP, à Nantes (L.-I.), 1924.
Leclère (A.), 23, rue de Douai, à Lille (Nord), 1927.
Legeay, D^r Ph., 17, rue de la Tonnellerie, à Chartres (Eure-et-Loir), 1925.
Lespagnol, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille, 1939.
Leulier, PFMP, Lyon, 1928.
Malbot (A.), Le Ruisseau, près Alger (Algérie), 1900.
Malmanche, PH, 37, avenue de Paris, à Rueil (S.-et-O.), 1919.
Malméjac (F.), PM, D^r Ph., 17, boul. Charlemagne, à Oran (Algérie), 1901.
Manceau (P.), PFMP, à Lyon (Rhône), 1931.
Marguery, PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1905.
Martin (Léon), PEMP, à Grenoble (Isère), 1925.
Massy, PM, D^r Ph., 6, boulevard des Invalides, Paris, 1923.
Mathis (Louis), D^r Ph., à Bourbon-Lancy (S.-et-L.), 1935.
Mengus (Ch.), 45, faub. de Pierres, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.
Montignie, D^r Ph., 118, rue de Dunkerque, à Tourcoing (Nord), 1931.
More, D^r Ph., 126, avenue d'Argenteuil, Asnières (Seine), 1937.
Morel (H.), PFMP, à Lyon (Rhône), 1927.
Nardin, 1, rue de la Mouillère, à Besançon (Doubs), 1893.
Paget, PEMP, D^r Ph., Lille, 1929.
Pauchard (Em.), D^r Ph., à Bernay (Eure), 1939.
Pecker, PM, D^r Ph., 28, rue Alard, Saint-Mandé (Seine).
Perdrigeat, PCM, St-Jean-d'Angely (Charente), 1932.
Périer (C.), PMTC, Douala, Cameroun.
Piault (Jules), D^r Ph., 91, rue Gambetta, à Saint-Dizier (Hte-Marne), 1914.
Pinard, 90, boul. Saint-Denis à Courbevoie (Seine), 1903.
Pougnel (Jean), D^r Ph., à Beau lieu (Corrèze), 1935.

MM.

Quériault, D^r Ph., place du 18-Octobre, à Châteaudun (E.-et-L.).
Quirin, PEMP, D^r Ph., 56, rue Cérès, à Reims (Marne), 1924.
Raquet, PEMP, 114, rue de Solferino, à Lille (Nord), 1919.
Richard (F.), Juvigny-sous-Andaine (Orne).
Robin, D^r Sc., Tournus (S.-et-L.), 1921.
Roblin, PEMP, Poitiers (Vienne), 1928.
Rodillon, D^r Ph., 38, rue Simon-Bolívar, à Paris (XIX^e), 1921.
Rolland, PM, 89, avenue Victor-Hugo, Levallois-Perret (Seine), 1923.
Ronchèse, D^r Ph., 31, avenue du Maréchal-Foch, à Nice (A.-M.), 1914.
Roy, D^r Ph., 29, avenue Charras, à Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.

MM.

Saint-Sernin, PCM, D^r Ph., Pharmacien-chimiste général de la marine, 1, place de la Liberté, Toulon (Var).
Sartory, Doyen, Faculté de Pharmacie de Strasbourg, 1937.
De Saint-Stéban, D^r Ph., 52, rue de Poissy, à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 1924.
Sarthou, PM, D^r M., 53, rue Montpensier, à Pau (Basses-Pyrénées), 1908.
Thumann, Guebwiller (Ht-Rhin), 1921.
Vallée (C.), PFMP, à Lille (Nord), 1903.
Verdon, D^r Ph., à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.
Volmar (Y.), PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.
Ydrac, Bagnères-de-Bigorre (Htes-Pyrénées), 1908.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS — 60

MM.

Aureli (Tommaso), à Rome, 1939.
Baggesgaard-Rasmussen (H.), professeur à l'Université de Copenhague, 1935.
Beguin (Ch.), place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.
Breugelmanns, 6, rue Veeweyde, à Bruxelles, 1924.
Caspas (P.), professeur à l'École de Pharmacie de l'Université de Bâle, 1931.
Chalmeta (Alberto), professeur à la Faculté de Pharmacie de Madrid, Docteur de l'Université de Paris (Pharmacie), 1935.
Cignoli (Francisco), D^r Ph., professeur de la Faculté de Médecine, 117, rue Général-Mitre, Rosario de Santa-Fé (République Argentine), 1931.
D'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.
Deleanu, professeur à la Faculté de Pharmacie de Bucarest, 1935.
Dominguez, professeur de Pharmacologie à l'École de Pharmacie, Buenos-Ayres, 1927.
Duyk, 35, avenue Auguste-Rodin, Bruxelles, 1898.
Emmanuel (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes.
Fernandez (Obdulio), doyen de la Faculté de Pharmacie de Madrid.
Forrester (G. P.), 17, Uphill Road Millhill, Londres, 1925.
De Graaff (W. C.), professeur à l'Institut pharmaceutique de l'Université d'Utrecht, 1935.
Herlant, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bruxelles, 1931.
Host-Madsen, Vesterbro Apotheke, Copenhague. V, Danemark.
Van Hallie (L.), PU, Zoeter woud Schesingel 58, Leiden (Pays-Bas), 1901.

MM.

- Jermstad (Axel), D^r Ph., professeur de Pharmacie galénique à l'Université d'Oslo, membre de la Commission et Secrétaire de la Pharmacopée norvégienne.
- Jonesco (A.), PU, Bucarest, 1925.
- Khoury, D^r Ph., 1, rue Fouad-1^{er}, à Alexandrie (Egypte), 1900.
- Kuhn (Charles), 153, avenue de Chapultepec, à Mexico, 1939.
- B. Koslowski, ul. Elektorelna 35m4, à Varsovie (Pologne), 1924.
- Laurence, PEP, Montréal (Canada), 1929.
- Lendner, P, 6, rue Emile-Yung, Genève, 1929.
- Linstead, D^r Ph., Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury-Square, à Londres, 1929.
- Magnin (Georges), Calle Mocoreta 101, à Buenos-Ayres, 1914.
- Maldonado (Angel), D^r Ph., professeur à l'Ecole de Pharmacie de Lima (Pérou), 1935.
- Melgar, à Guatemala, 1901.
- Nogueira (Lupi), Lisbonne, 1939.
- G. Meoli, Avenida de Mayo 1102, Buenos-Ayres, 1924.
- F. de Myttenaere, 19, rue de l'Industrie, à Hal (Belgique), 1923.
- Netto (Jose Barreto Tobias) [I], Rua Humberto de Campos, n^o 12, Bairro da Graça Nahia (Brésil), 1927.
- Palgen, D^r Ph., Luxembourg, 1939.
- Ohlson, professeur à l'Institut pharmaceutique royal de Stockholm, 1935.
- Oramas (Luis), directeur de la Section pharmaceutique de la Santé publique, à Caracas (Venezuela), 1931.
- Van Os, professeur à l'Université de Groningen (Pays-Bas), 1937.
- Pattou, président de la Nationale Pharmaceutique de Belgique, 82, avenue des Nations, Bruxelles, 1931.
- Potjewijd (D^r T.), Boerhaavelaan, n^o 37, Leyde (Pays-Bas), 1937.
- Reimers (M. N.), D^r Ph., Love Apotek, à Aarhus (Danemark), 1903.
- Reyes, Buenos-Ayres, 1904.
- Rising (A.), membre de la Commission des spécialités de la Fédération internationale pharmaceutique, Fleminggatan 75, à Stockholm, 1935.
- Sanchez (Juan, A.), professeur à la Faculté des Sciences médicales, Cordoba, n^o 2182, Buenos-Ayres, 1935.
- Schoofs (M.), professeur à l'Université de Liège, 1931.
- Seabra (Paulo), président de l'Association brésilienne des Pharmaciens de Rio-de-Janeiro (Brésil), 1931.
- Thomann (Colonel), pharmacien en chef de l'armée fédérale, Berne (Suisse), 1937.
- Vintilescu (J.), à l'Institut médico-légal de Bucarest, 1913.
- Vivario (R.), professeur à l'Université de Liège, 1931.
- Wallner, PEP, 13-4, boulevard Estonia, Tallin, Reval (Esthonie), 1929.
- Wasicky (R.), professeur à l'Université de Vienne, Docteur *honoris causa* de l'Université de Paris, 1935.
- Wattiez (N.), professeur à l'Université de Bruxelles, 1935.
- Van der Wielen, PEP, à Amsterdam (Pays-Bas).
- Wuytz, professeur à l'Université de Bruxelles, 1935.

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1945

<i>Président</i>	MM. BUISSON.
<i>Vice-Président</i>	DAMIENS
<i>Secrétaire général</i>	BOUGAULT.
<i>Trésorier</i>	LESURE.
<i>Archiviste</i>	JANOT.
<i>Secrétaire annuel</i>	EDEL.

SÉANCE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
du 3 Janvier 1945.

Compte rendu des travaux de la Société de Pharmacie
pendant l'année 1944,
par M. L. CUNY, *Secrétaire annuel.*

Monsieur le Président,
Messieurs,

Ce serait évidemment sortir de mon rôle que de souligner, comme il va d'ailleurs être fait, le caractère de cette séance annuelle. Il se trouve cependant indiqué par la mention, en tête de ce rapport, du message que vous avez envoyé dès votre réunion de rentrée à M. le Général DE GAULLE, Président du Gouvernement provisoire, pour lui exprimer la gratitude et le dévouement de la Société de Pharmacie de Paris. Sans doute aucun de mes nombreux prédécesseurs n'a-t-il eu à enregistrer de démarche semblable, celle-ci devant marquer dans notre petite Histoire, tandis que les événements qui l'ont motivée sont inscrits déjà dans la Grande.

Une tradition toujours pieusement suivie veut que le compte rendu de vos travaux pendant l'année qui vient de finir soit précédé d'une évocation de nos collègues disparus. Nous avons dû déplorer la perte d'un membre résidant, M. BOISMENU ; d'un membre associé, M. le Professeur BOUVIER ; d'un membre correspondant national, M. le Professeur JADIN ; de deux membres correspondants étrangers, M. le Professeur de GRAAF, d'Utrecht et M. PATTOU, de

Bruxelles. Au fur et à mesure que ces décès nous ont été connus, M. le Président a retracé la carrière de ces collègues, à la mémoire desquels nous adressons aujourd'hui un nouvel hommage.

Il m'est agréable de rappeler aussi que M. JAVILLIER a été élu président de l'Académie d'Agriculture et M. HAZARD nommé professeur de pharmacologie à la Faculté de Médecine ; que l'Académie de Médecine s'est adjoint comme membres correspondants MM. RONCHÈSE et LESPAGNOL ; que cette même Compagnie a décerné le prix Demarle à MM. LESURE et LAVAGNE pour leur ouvrage sur les médicaments injectables et le Prix Buignet à M. CHEYMOL pour ses travaux de biochimie.

Dans le domaine professionnel, c'est à deux membres de la Société que fut confiée la présidence du Conseil supérieur de la Pharmacie. De propos délibéré, M. PREVET n'a fait qu'un bref passage à ce poste, qu'occupe maintenant M. le Doyen DAMIENS. MM. JAVILLIER et DAMIENS ont été portés à la vice-présidence du Comité consultatif de la Pharmacie, institué au Ministère de la Santé Publique, et dans lequel figurent également plusieurs de nos collègues, de même qu'au Comité technique des Spécialités et à la Commission temporaire chargée, avec M. FLEURY comme vice-président, d'étudier le statut des laboratoires privés d'analyses médicales.

Vous avez élu, comme membres résidants, deux pharmaciens universitaires, MM. VALETTE et J.-A. GAUTIER, respectivement professeur et maître de conférences à la Faculté, et deux pharmaciens praticiens, MM. A. GÉRARD et AUROUSSEAU.

Avant de répartir au mieux sous quelques rubriques les travaux qui ont occupé nos séances, il convient d'énumérer les ouvrages qui vous ont été présentés et dont nos Archives se sont enrichies. M. DAMIENS a remis un exemplaire de « Gallica pharmaceutica acta », recueil de mémoires ayant fait l'objet de communications ici même, mais sans pouvoir encore être publiés. La Société a pareillement reçu : de M. PERRON, le quatrième volume de planches de Plantes médicinales de France ; de M. JAVILLIER, son livre sur la

Chimie des Etres vivants ; de MM. M. LOEPER, A. LEMAIRE, A. LESURE et autres collaborateurs, un ouvrage consacré à la Spécificité chimique en séméiologie ; de MM. G. THIEULIN et R. VUILLAUME, des Eléments pratiques d'analyse et d'inspection du lait ; de M. BRUÈRE, une brochure rédigée par le Bureau central des Recherches et relative à l'Alimentation en période de restrictions ; de M. J. GAUTHIER, une Etude des produits animaux employés dans l'industrie pharmaceutique, et enfin de M. LEURQUIN une Contribution à l'histoire de la pharmacie à Paris, des origines à 1536.

Reléguées d'ordinaire en un modeste paragraphe à la dernière page du rapport annuel, les questions de *déontologie* me paraissent mériter cette fois une meilleure place, la vedette, pourrait-on dire. Elles ont en effet retenu votre attention dans une mesure inaccoutumée, mais à très juste titre, puisqu'il s'agissait, pour la principale d'entre elles, de satisfaire au désir de M. le Ministre de la Santé Publique, sollicitant les avis de la Société de Pharmacie sur le remaniement de la loi du 11 septembre 1941. Une Commission fut formée de membres particulièrement qualifiés pour cette étude et appartenant aux diverses branches de la famille pharmaceutique, afin que puissent être envisagés les différents modes d'utilisation de notre diplôme. Présidée avec une grande autorité par M. le Professeur JAVILLIER, la Commission s'est longuement réunie à maintes reprises et a apporté au législateur de nombreuses et importantes suggestions. Que vous ayez suivi fort attentivement ces travaux, l'accueil fait aux communications de M. JAVILLIER l'a bien montré. On est apparemment autorisé à penser que le Ministère de la Santé Publique juge utile de maintenir un tel contact avec la Société, car il vient encore de l'interroger sur l'organisation passée, présente et future de la profession pharmaceutique.

Plusieurs questions moins vastes, mais de même ordre, furent aussi traitées. Après un exposé de M. PERROT, des vœux ont été formulés, concernant la situation créée aux pharmaciens par la vente croissante de produits, souvent toxiques, destinés à la lutte contre les ennemis des cultures et M. JOFFARD s'est préoccupé à son tour du rôle qui

incombe à nos confrères dans le développement et l'exercice de la phytopharmacie.

Un autre rôle, que M. P. BRUÈRE a mis en relief, doit être rempli par eux, pour restaurer une hygiène alimentaire grandement compromise depuis quelques années.

Dans une communication antérieure, M. P. BRUÈRE a considéré les prescriptions légales réglant le taux d'extraction des farines et demandé que ce taux soit à nouveau basé sur le poids spécifique du blé.

M. L. JULIEN nous a donné lecture d'une étude sur le stage et a proposé, après avoir critiqué la réglementation actuelle, un mode très simple d'étiquetage des préparations renfermant des substances toxiques ou dangereuses. La Société a décidé de transmettre ces deux mémoires aux Commissions compétentes.

De cette rubrique relève enfin la communication, d'une tragique opportunité, de M. LACOSTE sur le problème des sinistrés en pharmacie.

Ainsi qu'on va le voir, votre activité scientifique ne fut aucunement affectée par cette étude de questions professionnelles.

Dans le domaine de la *physique*, M. PICON a décrit un appareil permettant de réaliser, par enregistrement, la mesure de la tension superficielle statique absolue des solutions. Il a utilisé ensuite ce dispositif pour saisir les variations de la tension superficielle du sérum sanguin en fonction du temps.

MM. CORRIEZ, BERTON et GUY ont fait servir les spectres de rayons X à la caractérisation de divers alcaloïdes.

Comme toujours, la *chimie analytique* a été cultivée davantage.

MM. J.-A. GAUTIER et J. RENAULT sont parvenus à doser l'azote par un procédé alcalimétrique, en le transformant en azote nitro-ammoniacal, dans des composés pyridiniques, non justiciables de la méthode de Kjeldahl.

De ce travail peuvent être rapprochés ceux de MM. VELLUZ et PESEZ sur une nouvelle réaction de fluorescence de l'ammoniaque et des bases azotées volatiles et sur une micro-méthode, en dérivant, pour la recherche de l'azote dans

les composés organiques, fussent-ils rebelles à la minéralisation.

M. J. RENAUDIN a mis à profit, pour doser l'acide gluconique, son oxydation par le permanganate.

Des réactions colorées différentielles ont été obtenues par M. P. BRETON, avec l'aldéhyde formique, pour l'acide gallique, l'oxydimorphine et la solanine, puis, dans un second travail, pour divers aldéhydes en présence d'oxydimorphine.

M. DE SAINT-RAT a précisé les conditions d'une oxydation chromique sélective pour le dosage des acides salicylique et benzoïque.

La caractérisation, par le réactif de Marshall, de la novocaïne, de la butelline et de l'acide *p*-aminobenzoïque a fait l'objet d'une note de M. J. RAVASSE.

Par l'intermédiaire du silico-tungstate, M. MOREL a dosé colorimétriquement l'acide phénylcinchoninique.

La méthode volumétrique de Wieland fut appliquée par M. JARROUSSE au dosage de la β . méthylnaphtoquinone.

M^{me} S. BAZIN a institué un mode de dosage de l'acide phénylpropionique dans ses sels minéraux et organiques.

MM. M. PAGET, P. VALDIGLÉ et H. BALTAZAR vous ont adressé une note sur les indices argentico- et cupro-réducteurs de quelques polyphénols.

Les conditions du dosage de l'acide cholique à l'électrophotomètre au moyen de la réaction phosphovanillique, furent fixées par MM. CHARONNAT et BLONDE.

Quelques autres recherches analogues ont porté, non plus sur des substances ainsi introduites à l'état pur dans une réaction appropriée, mais sur des médicaments ou des préparations complexes les renfermant. Leur liste est beaucoup moins longue qu'on ne pouvait l'escompter, en songeant aux préoccupations analytiques des fabricants de spécialités.

M. CHAMBON a extrait des révulsifs la benzylidène-acétone en ayant recours au réactif T de Girard.

A l'aide de la méthode de Denigès pour déterminer la teneur en iode des composés organiques, M. DOURIS a dosé le tétraiodopyrrol et l'iodoforme dans les pommades.

Le mode opératoire photométrique susdit fut appliqué par MM. CHARONNAT et BLONDE au dosage de l'acide cholique dans des préparations à base de sels biliaires.

Enfin MM. CARON et RAQUET ont étudié la détection de l'acétone dans l'éther.

La *chimie biologique* présente des aspects assez variés pour qu'on y rattache les communications fort différentes de M. J.-P.-L. GÉRARD sur le dosage du potassium sanguin; de MM. L. VELLUZ et R. JOLY sur l'acide pantothénique et son sel de calcium, vitamines du groupe B; de MM. HÉRISSEY et DILLEMAN, concernant l'identification à l'amygdalonnitrile glucoside de l'hétéroside cyanhydrique de la Linaire striée; de MM. HÉRISSEY et P. FLEURY sur l'emploi du dioxane pour la synthèse biologique des hétérosides.

De la *pharmacie galénique* relève le travail de M. H. PENAU sur un point capital, à savoir le sort des vitamines recevant une forme médicamenteuse. La nécessité de leur évaluation périodique, avant l'homologation du produit, a été mise en évidence.

C'est au sort de l'éphédrine, dissoute dans l'huile et distribuée en perles ou capsules, que se sont intéressés M. JANOT, M^{lle} CHAIX et M. COUTURIER.

MM. JANOT et PAULAIS ont insisté sur les inconvénients de l'emploi comme excipients des argiles du type bentonite, en raison de leur considérable pouvoir d'adsorption pour certains médicaments.

Des constatations semblables furent faites par MM. CHARONNAT et MORIN.

Une note de MM. J.-E. GALIMARD et J. LAVAGNE a été consacrée au pyramidon injectable.

MM. JANOT et R. DOMANGE ont exposé les premiers résultats de leurs recherches sur la constitution chimique de la Liqueur de Fowler.

M. DANOS vous a soumis quelques remarques sur la préparation d'une catégorie de médicaments homéopathiques.

Pour plusieurs préparations galéniques, dont les matières premières font défaut, MM. GORIS et JANOT ont retenu des formules de remplacement provisoire.

C'est un fâcheux signe des temps que l'on puisse, en parlant de telles substitutions, à la fois clore ce chapitre et aborder celui de la *matière médicale* et de la *pharmacologie*.

MM. R. WEITZ et PARIS ont trouvé dans les graines de la Moutarde sauvage un bon succédané des graines de Moutarde officinale, et, pour pallier également à la pénurie de ces dernières, M. HÉRISSEY a préconisé la récolte des semences d'Alliaire.

M. RAYMOND-HAMET s'est attaché à réhabiliter les écorces d'Angusture.

Un nouvel alcaloïde, la corynanthéidine, a été extrait par MM. JANOT et GOUTAREL des écorces de *Pseudocinchona africana*.

MM. Daniel BRUNET et LAURENT ont décrit une méthode de stabilisation et de séchage des drogues végétales.

Dans le domaine de la *pharmacodynamie*, un travail de MM. FOURNEAU, BOVET, MONTAZIN, J.-P. FOURNEAU et M^{lle} CHANTALOU a été consacré à la question de la muscarine et à l'action hypotensive d'aminoacétals porteurs d'une fonction ammonium quaternaire.

M. H. HINGLAIS a appliqué à quelques aminoéthanol un mode d'étude expérimentale des substances à pouvoir irritant pour les téguments.

Une note de M. PORCHER a concerné l'action sur le tractus digestif du cobaye, de l'extrait fluide d'Angusture et de ses constituants alcaloïdiques, notamment de la cusparine.

En collaboration avec M^{lle} BAZIN et FÉRÉ, M. J. RÉGNIER a étudié l'adsorption par le charbon des sels de *p*-amino-benzoyldiéthylaminoéthanol, tandis que l'action hypothermisante chez le cobaye de quelques sels de cette même base a été considérée par M. L. CUNY et M^{lle} QUIVY.

La pénétration, dans les cellules d'*Elodea* et de *Chara*, de colorants basiques diversement salifiés fit l'objet d'une note de M^{lle} S. BAZIN.

La *cryptogamie* n'est représentée ici que par une communication de M. LUTZ sur la mycolyse d'une gomme nostras sous l'action de quelques champignons lignicoles et par une seconde note du même auteur, étudiant les conditions qui régissent la solubilité ou l'insolubilité des gommés

pathologiques, et montrant l'influence de l'espèce du champignon producteur.

En *bactériologie* et *parasitologie*, il vous a été donné connaissance d'un travail de MM. MARCHAL et THOMAS sur l'isolement d'une bactérie chromogène, dont la pigmentation exige que le milieu contienne des sels de fer.

M. ROTHEA a présenté des notes rétrospectives sur des maladies coloniales qu'il a eu l'occasion de dépister par des examens de laboratoire.

Plusieurs communications vous ont été apportées sur des sujets de *toxicologie*.

M. P. MALANGEAU a établi une méthode de recherche et de dosage colorimétrique du phosphate de crésol dans les huiles végétales.

MM. H. GRIFFON et R. LE BRETON ont étudié la détection et le dosage du chrome dans les viscères et élaboré à ce propos une méthode de minéralisation phospho-nitro-perchlorique.

Nous devons à ces mêmes auteurs un second travail sur l'extraction quantitative et le dosage colorimétrique des dérivés barbituriques dans l'urine et le sang.

Avec M. P. GRONDARD, M. H. GRIFFON a signalé le comportement anormal de certains échantillons de zinc, lors du dosage de l'arsenic, et fait connaître les moyens d'y remédier.

MM. D. VINCENT et P. BEAUJARD ont tiré parti, pour la recherche toxicologique des alcaloïdes, de l'ésérine en particulier, de leur effet inhibiteur sur la cholinestérase.

Au chapitre, terminal, de *l'hygiène*, il doit être rappelé que MM. P. BRUÈRE et G. LAMOTTE ont précisé les conditions optima de libération de l'oxygène par les peroxydes alcalins, dans les appareils à circuit fermé, et que des indications très utiles ont été données par MM. CHARONNAT, DAVID et LANGLOIS sur les procédés dont on dispose actuellement pour rendre une eau potable et, s'il y a lieu, la conserver.

Puisqu'une table des matières permet déjà d'apprécier, jusqu'à un certain point, la valeur d'un ouvrage, ce compte rendu, un peu moins laconique mais sans beaucoup plus de

prétention, ne laisse pas de faire entrevoir l'intérêt de vos travaux pendant l'année 1944 et de montrer leur variété. Grâce à elle, chacun de nous a pu, loin de ses propres recherches ou de ses soucis professionnels, entendre maints exposés originaux, portant sur des sujets qui relevaient eux-mêmes de disciplines multiples. Mais le bénéficiaire principal de cette sorte d'enseignement de première main fut peut-être, pour des raisons purement matérielles, celui que vous aviez chargé de le noter. En se félicitant aussi d'avoir trouvé dans ses collègues du Bureau d'anciens maîtres pleins d'indulgence et des confrères bienveillants, il ne saurait donc oublier cet honneur et ce profit, ni manquer de vous remercier vivement, Messieurs, de l'un et de l'autre.

Allocution de M. Albert Buisson,

président pour l'année 1945.

Mes chers Confrères,

La Présidence à laquelle je me trouve porté tire tout son éclat de votre Assemblée. Elle n'a tant de prix que par vos travaux et le juste renom qui s'attache à la Société de Pharmacie de Paris. Laissez donc que je vous remercie de l'honneur qui m'échoit.

De sages et anciennes coutumes ont fait que cet honneur soit sans risques puisque, avant d'accéder à ce fauteuil, le nouvel élu a déjà été, pendant un an, l'assistant du Président en exercice, et qu'ainsi la Vice-Présidence est une manière de noviciat.

Ce noviciat, c'est près de vous, mon cher Président, que je l'ai accompli. Pour m'éclairer sur mes futurs devoirs, il m'a suffi de vous regarder faire et de me souvenir. C'est pourquoi, éclairé par votre exemple, je pouvais dire tout à l'heure que la Présidence m'apparaissait comme sans risques. Au surplus, même si une fortune contraire m'exposait à en courir, je demeure assuré.

Il me suffirait, en effet, devant la malice des événements, de me tourner vers notre Secrétaire général, pour trouver auprès de lui le conseil utile et la solution juste.

Nous nous plaisons parfois, mes chers Confrères, à dire qu'aux côtés des Présidents éphémères, le Secrétaire général représente la continuité. Mais quand celle-ci, qui nous rend l'accomplissement de nos travaux si harmonieux et si fécond, est personnifiée par le Professeur BOUGAULT, c'est bien plus qu'une image d'école.

Pour lui, en effet, la continuité — mieux la tradition — n'est ni une jurisprudence, ni un ensemble de règles immuables inscrites dans nos registres. Elle serait bien plutôt une manière d'être, de raisonner naturellement.

Ses véritables références ne sont pas dans les précédents. S'il en est besoin, il lui suffit de faire appel à la clarté de son esprit et à la rectitude de son jugement.

Vous m'avez comblé, mes chers Confrères, en plaçant à mes côtés, pendant la période difficile que traverse notre Patrie bien-aimée, le Doyen de notre Faculté, M. le Professeur DAMIENS.

Son maître a dû éprouver une grande fierté à voir l'un de ses élèves parvenir au faite de la hiérarchie pharmaceutique et concilier heureusement dans son rôle la dignité de l'arbitre et le culte de la fidélité.

J'aurais aimé, mon cher Président, qu'il vous succédât dans les fonctions que vous venez d'abandonner. Je l'en ai prié, invoquant à la fois mon incompétence sur bien des questions et les difficultés des temps. Et je n'ai pu obtenir que la promesse d'un affectueux concours, dont je lui garde une infinie gratitude.

Il me reste, Monsieur le Professeur LEBEAU, à vous louer. Je crains de le faire d'une manière bien imparfaite. Il est vrai que tous nos Confrères connaissent l'étendue de votre labeur, l'importance et l'originalité de vos travaux, la richesse de votre enseignement et vos prestigieuses qualités d'expérimentateur.

Mais je puis personnellement attester — pour en être chaque semaine le témoin, en un Palais où nous siégeons dans des salles voisines — la haute estime, l'unanime consi-

dération dont vous êtes entouré par vos Confrères de l'Académie des Sciences.

Votre rayonnement dépasse, au surplus, nos frontières : les savants étrangers n'ignorent rien de vos découvertes, de vos réalisations, de vos ouvrages.

Votre « Traité de Pharmacie Chimique » se trouve dans toutes les bibliothèques et sur le bureau de tous les industriels. Nous en attendons avec impatience la troisième édition.

Votre Confrère, votre successeur à la Présidence de notre Société, en vous assurant de sa déférente amitié, vous adresse son tribut personnel de reconnaissance pour tout ce que nous vous devons.

*
* *

Pardonnez-moi si ma pensée se reporte en cet instant vers ma terre d'Auvergne, vers ce vallon aux lignes reposantes où s'abrite la tombe des miens, artisans et paysans.

Je revois les chemins familiers qui m'ont conduit à la pharmacie, les demeures modestes qu'illuminaient alors le prestige et la portée sociale de notre profession. J'évoque les trois années d'un stage qui était, à cette époque, une véritable école de discipline, de labeur et de formation du caractère.

Il m'est doux de rappeler ce passé lointain devant le Professeur FABRE, dont les élans de sincérité arverne m'ont touché et qui ajoute à sa fidélité natale une amitié qui m'est précieuse.

Et puis, ce fut l'arrivée à Paris, l'internat (promotion SOUËGES) — dont la préparation en commun avec Georges BOINOT fut le berceau d'une affection fraternelle, — les maîtres bienveillants de personnalité si différente.

Je revois avec une tendresse émue : à l'hôpital Saint-Antoine la calotte pittoresque de LEXTREIT, pharmacien-chef, savant modeste, toujours accueillant et qui se disait le père de grands enfants bien turbulents ;

A Broca, le Professeur DELÉPINE, dont nous admirions le labeur silencieux, et qui commençait, dans un bien modeste

laboratoire, une admirable carrière, qui est et restera la fierté et l'honneur de notre profession ;

A Hérold, le Professeur GORIS, qui voulait bien considérer ses internes comme de jeunes camarades, auxquels il ne cessait de marquer sa bienveillance et l'intérêt qu'il portait à leurs études ;

A Claude-Bernard, enfin, Maurice FRANÇOIS, mon bon Maître, celui qui, l'année suivante, me fit entrer au laboratoire du Professeur BOUCHARDAT pour la préparation de ma thèse de Doctorat.

Je lui dois beaucoup, au temporel comme au spirituel. L'enseignement pratique qu'il m'a donné, l'amitié qu'il ne cessait de me porter m'ont fait vouer à la mémoire de cet homme modeste, d'une bonté exemplaire et d'une rare probité d'esprit, une reconnaissance que je suis heureux d'exprimer publiquement.

Permettez-moi enfin d'adresser un souvenir ému aux membres disparus de notre Faculté qui m'ont plus particulièrement encouragé dans mes études et facilité mon avenir : Léon GUIGNARD souhaitait me voir me diriger vers l'enseignement ; Gustave BOUCHARDAT facilita mon entrée dans l'industrie ; Auguste BÉHAL me témoigna, tout au cours de ma carrière, une affectueuse sympathie.

Mes chers Confrères,

Je vous ai exprimé, au début de cette allocution, ma gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait en me permettant d'accéder à la Présidence de notre Société.

Vous avez bien voulu ne pas me tenir rigueur d'avoir été infidèle à nos réunions.

Mes regrets de ne point être des vôtres étaient aussi vifs que sincères, car je savais, par notre Journal de Pharmacie et de Chimie, l'intérêt des communications faites et des discussions instructives qu'elles suscitaient parfois. Mais, hélas ! entre les études juridiques, l'industrie chimique, les finances publiques, la Présidence d'un grand tribunal, les recherches historiques, il restait peu de place.

« Je plains l'homme affligé du poids de son loisir, » disait Voltaire.

Je ne crois pas avoir jamais éveillé une pitié de ce genre.

Et c'est sans doute pour cela que vous m'avez pardonné et admis aujourd'hui à diriger vos débats.

La diversité des fonctions que j'ai occupées m'a fait traverser bien des paysages et rencontrer des êtres prodigieusement différents, mais les chemins ainsi parcourus se recoupent parfois, comme en un carrefour où le philosophe platonicien aurait pu reconnaître l'unité dans la multiplicité.

Et, tout naturellement, ces chemins m'ont ainsi ramené vers les études de mon adolescence.

Au soir de ma vie, j'aperçois notre Faculté comme une grande lumière qui s'éloigne sans doute à mesure que la route s'allonge, mais qui l'éclaire toujours et dont la lueur m'apparaît aussi vive chaque fois qu'en ma gratitude je me retourne vers son foyer.

J'ai, en effet, toujours aimé d'un amour tendre notre profession qui m'a permis, en assurant mon indépendance, de me livrer à d'autres travaux, essayant ainsi d'acquérir cette culture générale que M. le Professeur LEBEAU, dans la préface de son *Traité de Pharmacie Chimique*, considère comme indispensable pour affirmer le caractère libéral de notre profession. Dans une large mesure, je dois à mes études de pharmacie la méthode, l'esprit critique et certaines disciplines propres à former le jugement et le raisonnement, et dont l'observance m'a rendu, en tous temps et en tous lieux, les plus grands services.

Et je souffre lorsque je me rends compte que le pharmacien n'occupe plus, dans notre société moderne, le rang que légitimeraient cependant les études longues et difficiles qu'il a dû faire afin d'acquérir un diplôme dont la possession est indispensable à l'exercice d'un office intéressant au premier chef la santé publique.

J'ai été douloureusement affecté lorsque, il y a quelques années, j'ai vu considérer notre profession comme une profession mineure, ne devant jamais pouvoir atteindre sa majorité.

Cependant, depuis longtemps, et plus particulièrement dans le dernier siècle, de nombreux confrères ont conquis des lettres de noblesse suffisantes pour accroître le prestige de notre état et justifier nos aspirations. Chaque année, des contributions nouvelles aux progrès de la science viennent s'ajouter au trésor constitué par le génie et le labeur de nos devanciers.

Je n'entends pas, ici, dresser un palmarès ; le temps assigné à une allocution ne me permet même pas d'énoncer les noms des pharmaciens qui ont porté et soutenu, dans le monde entier, la renommée de notre Patrie.

Certes, notre Confrère, M. BOUVET, dont vous connaissez la profonde érudition, a publié dans son « Histoire de la Pharmacie » un véritable Livre d'Or de tous ceux des nôtres auxquels nous sommes redevables de découvertes ou de travaux originaux, et nous ne saurions trop l'en louer et l'en remercier.

Mais l'éloge de notre profession reste à faire, non devant ceux qui l'exercent, mais auprès d'un public éclairé et compréhensif. Il peut être l'œuvre d'un de nos Maîtres ou d'un Collège comme notre Société. Du reste, il pourrait consister en un simple exposé des découvertes et des travaux réalisés par les pharmaciens français, et des services ainsi rendus par eux à l'humanité.

VAN TIEGHEM, faisant l'éloge de J.-B. DUMAS « apprenti pharmacien comme, avant lui, SCHEELE, en même temps que lui, BALARD et LIEBIG, après lui, CLAUDE BERNARD », reproduit cette phrase de l'illustre savant :

« Pour produire quelques chimistes éminents, il faut en semer beaucoup, et c'est la pharmacie qui les sème. « Voilà ce qui m'a conduit, depuis longtemps, à regarder « la profession savante du pharmacien comme un bien « national qu'il faut préserver de toute altération et ramener peu à peu aux conditions salutaires de son existence « normale. »

Je ne pouvais, mes chers Confrères, trouver de meilleure conclusion à mon propos.

Souhaitons donc ensemble que le Ministre de la Santé accueille les dispositions de la Commission pour la Révi-

sion de la Loi sur l'exercice de la Pharmacie, Commission que vous avez désignée, et qu'a présidée avec tant de distinction, de compétence et de dévouement, notre Confrère le Professeur JAVILLIER.

Ces dispositions ont paru, en effet, aux deux rapporteurs généraux, le Président JAVILLIER et le Doyen DAMIENS « le plus favorable à une profession à laquelle nous sommes attachés pour tout son passé de grandeur, le plus favorable aussi à l'intérêt public auquel nous avons, de tout temps, consacré le meilleur de nous-mêmes ».

Mes chers Confrères,

Je viens de m'entretenir avec vous de notre passé et de nos espoirs ; mais la guerre continue. Elevons, en ce moment où nous sommes tous réunis, nos pensées vers nos morts, nos prisonniers, nos combattants ; leurs souffrances, leur sacrifice n'auront pas été vains, puisque la liberté est revenue parmi nous.

Rapport sur les prix de Thèses

(*Section des Sciences physico-chimiques*).

Jury : MM. LEROUX, DELADY, GAUTIER, *rapporteur*.

Un seul candidat, M^{lle} Simone-Hélène RENARD, a présenté un mémoire intitulé : « Synthèse de quelques sulfamides-amidines ».

Ce travail constitue le premier temps d'une suite de recherches d'ordre pharmacodynamique, et a pour objet d'examiner l'effet thérapeutique de l'association de deux fonctions chimiques physiologiquement actives : la fonction sulfamidée, dont on sait l'action bactériostatique, et la fonction amidine, que des travaux récents révèlent, suivant les cas, comme anesthésique, antiseptique, hypoglycémiant, hypertensive, ou encore, ainsi qu'il a été montré depuis 1939, trypanocide.

La réunion sur un même noyau de ces deux groupements fonctionnels devait donc être tentée, en vue d'accroître, si possible, le champ d'action de chacun. Les circonstances actuelles ont obligé M^{lle} RENARD à différer la partie pharmacologique de ce travail, et la Thèse ne fait mention que de ses recherches purement chimiques.

L'auteur décrit la préparation de la para-sulfamido-benzamidine et de quelques-uns de ses dérivés ; tous ces composés ont été obtenus par un même procédé : réaction des amines (grasses ou aromatiques) avec les chlorhydrates d'iminoesters dérivés de la paraaminobenzène-sulfonamide. Une différence très nette de comportement sépare les deux séries, grasse et aromatique :

Les amines acycliques conduisent, à froid, aux amidines monosubstituées, et, à chaud, aux disubstituées. On isole des amidines complexes à l'état de chlorhydrates ;

Les amines arylées, par contre, fournissent suivant les conditions opératoires, les amidines correspondantes mono, di ou trisubstituées, ou encore les iminoesters substitués.

Notons un cas particulier intéressant : avec le diamino-1-2 éthane, une cyclisation spontanée engendre une glyoxalidine.

Outre l'isolement de 26 composés nouveaux, l'effort de M^{lle} RENARD a eu pour résultat de préciser les conditions de formation de cette intéressante classe de sulfamides à fonction complexe. Son travail décèle des qualités de patience et d'observation que le jury propose de reconnaître par l'attribution du Prix des Thèses (section Physico-chimiques).

Rapport sur les Prix de Thèses

(Section des Sciences Biologiques).

Jury : MM. GORIS, O. GUILLAUMIN et GUILLOT, *rapporteur*.

Deux thèses ont été soumises à votre Commission, qui ont toutes deux été soutenues en vue de l'obtention du Doctorat d'Université (Pharmacie) :

La première : *De la traversée de l'acétone dans l'organisme*, par M. HERBAIN, est un travail de longue haleine, dont le but initial était de déterminer les raisons pour lesquelles, au cours du traitement du coma diabétique par l'insuline, on voit généralement l'acétone disparaître du sang et des veines au fur et à mesure de l'amélioration de l'état du malade.

Pour élucider ce difficile problème, M. HERBAIN s'est attaché à vaincre d'abord avec méthode toutes les difficultés techniques que présente le dosage de l'acétone, en très petites quantités, dans les liquides et les tissus animaux. Ces recherches préalables de mise au point ont pris une telle ampleur que M. HERBAIN a dû se contenter de les coordonner en un travail qui constitue la quasi totalité de la thèse, l'application de la technique adoptée aux recherches de pathologie expérimentale prévues à l'origine se trouvant à peine amorcée dans la dernière partie.

Au point de vue analytique, M. HERBAIN avait, en premier lieu, à choisir parmi les meilleures méthodes classiques, celle qui convenait le mieux au dosage de très petites quantités d'acétone. Il s'est adressé à la méthode de Gros, qui a l'avantage de comporter une distillation préalable en vase clos, de sorte que les pertes peuvent être nulles. L'acétone du distillat, traitée par le réactif mercurique, dans certaines conditions, forme un composé insoluble dont le poids est environ vingt fois plus grand que celui de l'acétone, ce qui facilite le dosage pondéral.

Pour adapter la méthode au dosage de traces d'acétone dans les broyats de tissus, l'auteur a d'abord précisé les conditions d'utilisation du réactif de NESSLER : a) Sa concentration doit être exactement respectée : l'addition de traces d'eau (de condensation, par exemple) fausse les résultats ; b) le réactif possède toujours un léger pouvoir auto-réducteur, se traduisant par la formation à blanc d'un très léger précipité. L'auteur prend donc toujours la précaution d'effectuer, en même temps que chaque dosage, une opération à blanc, et déduit du poids du précipité obtenu dans le dosage le poids du précipité de l'essai à blanc ; c) si le réactif est carbonaté, on obtient de mauvais résul-

tats. Il faut donc employer un réactif « désensibilisé », préparé au dernier moment avec de la soude décarbonatée.

Pour éviter l'erreur due à l'entraînement, lors de la distillation, de substances actives autres que l'acétone, l'auteur procède successivement à une distillation dans l'appareil d'Aubin, suivie d'une défécation au sous-acétate de plomb, puis d'un traitement à l'appareil de Gros (distillation dans le vide du liquide acidifié, condensation dans la boule de Gros et précipitation par le réactif de NESSLER). Le précipité est ensuite introduit dans un deuxième appareil de Gros, décomposé par l'iodure de potassium chlorhydrique, l'acétone de nouveau distillée dans le vide, condensée et précipitée. C'est ce dernier précipité qui est pesé. Son poids est fidèlement proportionnel au poids d'acétone de la prise d'essai.

Pour éviter toute perte d'acétone pendant l'établissement du vide dans l'appareil de Gros, après introduction de la prise d'essai, l'auteur refroidit dans la glace le fond de l'erlenmeyer inférieur.

La technique de dosage ainsi mise au point, il a apporté les soins à la construction d'un appareil entièrement en verre, rigoureusement étanche, dans lequel il peut faire séjourner, pendant un temps variable à volonté, une souris qui occupe une chambre traversée par un courant d'air acétoné. On dose l'acétone non fixée par l'animal et, en fin d'opération, ce dernier est sacrifié et le dosage effectué sur l'ensemble du cadavre, ainsi que sur tous les excréta. On peut en même temps faire un essai témoin sur une souris soumise au même traitement, mais dans une atmosphère sans acétone. Toute une série de minutieuses précautions ont été prises (légère dépression dans l'appareil, élimination des joints graissés, du caoutchouc, etc.) pour éviter toute perte, même minime, d'acétone.

Il a été ainsi possible d'étudier la vitesse d'adsorption d'acétone par voie pulmonaire, puis l'élimination, qui se montre très lente. Si l'animal a reçu une injection d'insuline, les résultats ne sont pas modifiés sensiblement : dans les deux cas, on trouve, en faisant le bilan de l'acétone utilisée, qu'une faible partie a été détruite dans l'organisme

de l'animal, mais elle n'est pas plus importante chez celui qui a été insuliné.

Le résultat obtenu ne répond donc pas à l'attente de l'auteur. On ne peut que le regretter, en voyant quel soin inlassable il a apporté au perfectionnement de ses appareils et quelle habileté il a déployée.

Peut-être eût-il été plus sage, avant de mettre en œuvre un travail aussi important, de s'attacher à mieux définir d'abord le problème à résoudre. Il est très douteux que l'acétone elle-même joue un rôle important dans l'organisme, sain ou malade, l'essentiel, sinon la totalité des composés cétogènes se trouvant sous forme d'acides acétylacétique et β -hydroxybutyrique. C'est donc surtout sur ces deux composés qu'il eût été intéressant de travailler, et la chose eût sans doute pu être réalisée sans beaucoup plus de difficultés.

Quoi qu'il en soit, M. HERBAIN mérite de très chaleureuses félicitations pour la perfection technique du travail qu'il nous a présenté.

La seconde thèse, due à M. COUSIN, a pour titre : *Recherches sur le dosage de l'acide β -hydroxybutyrique*. Désirant faire une étude comparée de diverses méthodes, M. COUSIN a eu le mérite de commencer par préparer de l'acide β -hydroxybutyrique pur, afin de disposer d'un produit de base sûr. Il a utilisé pour cela la méthode d'hydrogénation catalytique sur nickel Raney platiné, en milieu sodique (Delépine et Horeau). L'acétylacétate d'éthyle, en solution alcoolique, se transforme ainsi en ester β -hydroxybutyrique, qui est obtenu d'emblée pur. On passe ensuite au sel de baryum qui est utilisé dans les dosages.

M. COUSIN a ensuite étudié l'action de trois oxydants sur l'acide β -hydroxybutyrique. La solution nitrique de bichromate de potassium l'oxyde rapidement d'abord, puis plus lentement. La réaction est terminée en quarante-huit heures aux environs de 20°. Il se forme de l'acide acétique et du CO². L'acétone est plus difficilement oxydée que l'acide acétylacétique transitoirement formé. Il serait donc à craindre que l'application de cette méthode ne donnât des déficits. Elle est, d'autre part, trop peu sélective.

Le deuxième oxydant essayé a été l'acide périodique. Il s'est montré peu actif dans ce cas, tant à 20° qu'à 100°. Son emploi ne peut donc être envisagé.

Enfin, le réactif de NESSLER donne des résultats beaucoup plus intéressants. Il y a d'abord oxydation, puis précipitation du complexe mercuri-acétonique, associé à du mercure réduit. On peut dissoudre le complexe dans un acide et doser le mercure métallique par iodométrie. De la solution du complexe on peut libérer l'acétone et la doser. Il se produit de faibles pertes, par volatilisation. La quantité de mercure réduit varie avec les conditions opératoires, ce qui montre que l'oxydation peut se faire de plusieurs manières : soit oxydation en acide acétylacétique, décarboxylé ultérieurement, soit oxydation directe en acétone.

L'intérêt de cette méthode est dans sa plus grande spécificité : M. COUSIN l'a appliquée au dosage dans l'urine. Il trouve que les résultats obtenus sont entachés d'une erreur par défaut, assez notable, tandis que, selon lui, la méthode de Van SLYKE, habituellement pratiquée, fournit au contraire des résultats trop élevés. Il estime que ces deux méthodes sont équivalentes en pratique.

Ce travail a été très sérieusement exécuté et contient des indications intéressantes. Peut-être M. COUSIN se montre-t-il trop sévère pour la méthode de Van SLYKE : certains de ceux qui l'ont beaucoup pratiquée la considèrent comme excellente. On peut aussi faire à M. COUSIN des reproches de détail, comme de n'avoir pas signalé que la technique d'extraction par l'éther de l'acide β -hydroxybutyrique avait été autrefois utilisée (sans plus de succès que par lui) par plusieurs auteurs; et aussi d'avoir considéré comme normaux des taux assez surprenants. Néanmoins son travail, dans l'ensemble, est tout à fait digne d'éloges.

Votre Commission propose l'attribution à M. HERBAIN de la médaille d'or des thèses de *Sciences biologiques* et de la médaille d'argent à M. COUSIN, dont le travail, quoique moins considérable que celui de M. HERBAIN, apporte aussi une contribution très appréciable au perfectionnement des techniques de dosage des composés céto-gènes dans les liquides de l'organisme.

Rapport sur le Prix Vigier.

Jury : MM. LIOT, BOTTU et A. GÉRARD, *rapporteur*.

La Commission composée de MM. LIOT, BOTTU et GÉRARD que vous avez chargée de vous faire un rapport sur les travaux des candidats au prix VIGIER, a reçu un travail de M^{lle} Geneviève MAILLARD intitulé : *Etude sur le dosage des alcaloïdes par précipitation silicotungstique*.

Dans ce travail M^{lle} MAILLARD étudie d'abord les diverses méthodes de dosage des alcaloïdes par précipitation à l'état de silicotungstate : Méthode pondérable de G. BERTRAND, méthodes colorimétriques de ROJAHN et SEIFERT et de MASCRÉ et LOISEAU. Après une étude de ces diverses méthodes sur les alcaloïdes les plus courants : Aconitine, Atropine, Caféine, Cocaine, Hydrastine, Quinine, Strychnine, qui lui a permis dans certains cas de redresser les coefficients indiqués par leurs auteurs, M^{lle} MAILLARD a montré que l'on trouve des résultats concordants avec la méthode de G. BERTRAND et la méthode de MASCRÉ et LOISEAU, la première étant plus précise, la seconde plus rapide.

Dans la deuxième partie de son travail, M^{lle} MAILLARD applique ces méthodes de dosage à diverses drogues et préparations galéniques : Kola, Hydrastis, Quinquina, Coca, Belladone et elle compare les résultats ainsi obtenus à ceux de la méthode officinale. Si pour l'Extrait de Kola et pour l'Extrait fluide d'Hydrastis les recherches comparatives montrent que la précipitation silicotungstique ne présente pas d'avantage sur les méthodes du Codex parce que plus longues ou plus délicates, par contre pour l'Extrait de Quinquina, elle offre une précision plus grande.

Dans l'étude des préparations galéniques de Coca (poudre et extrait fluide), après avoir passé en revue les diverses modes de dosage des pharmacopées française, belge, suisse, espagnole et mexicaine, M^{lle} MAILLARD a tenu à comparer les résultats donnés par la méthode de la pharmacopée belge à ceux fournis par le dosage du Codex

français et la méthode au silicotungstate. Elle a été ainsi amenée à tirer des conclusions intéressantes au point de vue de la répartition des principes actifs de cette drogue au cours des épuisements, notamment de l'ecgonine et de l'hygrine ; la présence de cette dernière n'était jusqu'ici que soupçonnée et n'avait pas encore été précisée.

Dans le cas des préparations de Belladone, il y a manque d'accord dans les diverses techniques de dosage.

M^{lle} MAILLARD, dans son travail, a présenté avec ordre et netteté ses différentes recherches. Par les précisions qu'elle apporte aux méthodes de dosage des alcaloïdes par précipitation silicotungstique et par les applications que l'auteur en a tiré au point de vue de la composition de quelques drogues et préparations galéniques, ce travail répond tout à fait aux intentions du donateur et nous proposons à la Société de Pharmacie d'attribuer le Prix VIGIER à M^{lle} Geneviève MAILLARD.

Rapport sur le Prix Dubail.

Jury : MM. FLEURY, O. BAILLY et F. MARTIN, *rapporteur*.

Messieurs,

L'époque n'est pas très éloignée où d'HÉRELLE signala la présence, dans les selles d'un convalescent de dysenterie bacillaire, d'un virus filtrant doué de propriétés lysogènes vis-à-vis du bacille de Shiga. Depuis lors, plus d'un millier de publications ont montré l'importance du phénomène de la bactériophagie, dont le vaste champ d'application englobe les microbes les plus divers, depuis la bactérie en symbiose des racines de légumineuses jusqu'aux germes pathogènes les plus redoutables pour l'homme et pour les animaux.

Il nous est agréable de constater la participation du pharmacien à ces recherches. Votre Commission a examiné avec beaucoup d'intérêt une thèse de doctorat d'Etat présentée par M. Maurice CARRON, seul candidat au Prix

DUBAIL. Ce copieux mémoire de 180 pages, dont nous ne pouvons vous donner qu'une analyse très incomplète, est intitulé : *Contribution à l'étude de l'extraction et du titrage des bactériophages actifs sur les microbes du groupe coli.*

En introduction, l'auteur a présenté, avec un aperçu historique des premiers travaux de D'HÉRELLE, un exposé d'ensemble de nos connaissances sur les bactériophages ; il a insisté notamment sur les notions fondamentales qui servent de base à l'expérimentation : nature corpusculaire de l'ultra-virus, manifestations de la lyse bactériophagique dans les milieux de culture, transmission et exaltation de l'activité lytique par passages successifs sur les cultures de microbes sensibles, spécificité d'action sur les différentes espèces microbiennes et variation d'activité suivant les souches d'une même espèce, etc.

Suivent des considérations sur le rôle des bactériophages en biologie, en bactériologie, en immunologie, en thérapeutique et en agriculture.

Les recherches personnelles de l'auteur ont porté sur trois points principaux : définition des souches de colibacille utilisées, extraction des bactériophages anti-coli des milieux naturels, titrage des suspensions de bactériophages.

Se référant à la classification proposée par MALCOLM pour les microbes du groupe coli, M. CARRON a choisi pour ses expériences une quinzaine de souches de *B. coli* type ou appartenant à des sous-groupes voisins, qu'il a soumises aux épreuves nécessaires : fermentation du lactose et de l'inosite, production d'indol, réaction de Koser en milieu citraté, réaction colorée de Voges-Proskauer par production d'acétylméthylcarbinol, etc.

Les sources naturelles utilisées pour l'extraction de bactériophages anti-coli ont été les suivantes : déjections de poules et de chevaux, boues de décantation des eaux d'égouts, boue alumineuses provenant de l'épuration des eaux de Seine. L'auteur a également retiré de pancréatines commerciales des bactériophages très actifs.

Le procédé classique d'extraction consiste en une simple filtration sur bougie Chamberland du milieu

liquide ou d'une émulsion de milieu solide, préalablement filtrés sur papier en présence de terre d'infusoires. Il est ensuite procédé à un enrichissement par la méthode des passages. M. CARRON a modifié comme suit la technique habituelle, ce qui lui a permis d'obtenir d'emblée des produits lytiques plus actifs : afin de provoquer l'élu-tion des bactériophages adsorbés par les matériaux em-ployés, il est préférable d'opérer en milieu légèrement alcalin (de pH 8,4) par addition au milieu naturel d'une solution de phosphates mono- et disodiques. En fin d'ex-traction, le pH est ramené à 7,8 par addition de phosphate monosodique, pour se placer dans les conditions favorables à la bactériophagie.

La concentration des filtrats en corpuscules lytiques peut être déterminée suivant deux méthodes différentes.

La première consiste à rechercher la dilution limite de ces filtrats à partir de laquelle se produit la bactériophagie après ensemencement avec une culture microbienne sen-sible. L'auteur a établi que, pour les bactériophages anti-coli, les résultats les plus précis sont obtenus avec des dilutions en bouillon ordinaire de pH 7,8 ensemencé avec un maximum de 150 millions de microbes pour 10 c. c. ; l'incubation doit se faire à la température de 20°, pendant une durée de vingt-quatre heures.

La deuxième méthode, plus précise, réalise la numéra-tion des bactériophages par formation de plages sur bouillon gélosé. M. CARRON a choisi la technique préco-nisée par Gratia, avec de légères modifications. Le déve-loppement des plages étant favorisé par une consistance aussi molle que possible du milieu, on opère sur gélose à 0,5 % de la manière suivante : on étale en boîte de Pétri, à la surface d'une gélose ferme, un mélange tiède de gélose à 2,5 %, de bactériophage dilué et de culture micro-bienne. Les expériences de l'auteur ont montré : 1° que les dimensions des plages sont influencées par le nombre des coli inoculés, ce nombre devant être compris entre $0,7 \times 10^8$ et $1,4 \times 10^9$ par 10 c. c. de mélange étalé ; 2° qu'il y a proportionnalité entre la concentration en cor-puscules lytiques et le nombre des plages tant que celui-ci

ne dépasse pas 600 dans une boîte de Pétri de 10 cm. de diamètre ; 3° que la présence de bacilles morts dans la culture diminue le nombre des plages, d'où la nécessité de n'employer que des cultures jeunes ; 4° que le titre d'une suspension de bactériophages doit être défini par rapport à une souche de coli déterminée.

Certains auteurs ayant annoncé comme possible la production de bactériophages à partir de souches « pures » (apparemment non lysogènes) de bacilles coli et autres, M. CARRON a repris leurs expériences, mais il n'a pu obtenir de résultats positifs que dans trois cas seulement, où il a constaté parallèlement l'apparition de formes rugueuses dans les cultures. Cette constatation l'a incité à présenter dans un dernier chapitre un aperçu des travaux d'Arkwright sur les formes « S » et « R » (lisses et rugueuses) de certains microbes, ainsi qu'une étude de la variation S-R dans ses rapports avec la bactériophagie.

Par vieillissement de cultures de coli S en bouillon caséiné, l'auteur a pu réaliser la transformation rugueuse de ces microbes ; il a observé cependant que toutes les souches de coli ne sont pas aptes à subir cette transformation. D'autre part, l'action de bactériophages sur des souches S, dans certaines conditions, lui a permis d'obtenir également des formes R de coli. Ses expériences l'ont amené à émettre une hypothèse suivant laquelle les souches de coli S susceptibles de produire des variants rugueux seraient en réalité des souches « mixtes », porteuses de bactériophages inapparents dont l'activité se manifesterait au cours de la variation S-R par une modification de l'équilibre initial bactérie-bactériophage.

La thèse de M. CARRON, riche en vues personnelles et en discussions bien argumentées, est le fruit d'un long travail de documentation bibliographique et d'expérimentation. L'ouvrage a été rédigé avec beaucoup de soin, de méthode et de clarté. En considération de ces qualités, votre Commission vous propose de décerner le Prix DUBAIL à l'auteur, en récompense de ses efforts et comme encouragement à la poursuite de ses intéressantes recherches.

**Rapport de la Commission chargée de la vérification
des comptes pour l'année 1944,**

par MM. BOUVET, ROTHÉA et JULIEN, *rapporteur.*

Messieurs,

Cette année encore, nous sommes chargés, MM. BOUVET, ROTHÉA et moi-même de vous exposer et de soumettre à votre approbation les comptes de l'année 1944. Malgré des dépenses extraordinaires élevées, grâce à la bonne gestion de notre dévoué Trésorier et grâce aussi au don généreux de 25.000 francs fait à notre Compagnie en 1943 par la Société des Amis de la Pharmacie, le bilan accuse au 31 décembre 1944 un excédent de 20.646 fr. 07.

Voici le résumé des opérations de l'année 1944 :

I. — AVOIR EN CAISSE.

Au 1^{er} Janvier 1944 45,649 93

Recettes.

a) Recettes ordinaires :

Quittances et diplômes 7,300 »
Revenu des valeurs 5,990 24

b) Recettes extraordinaires :

Don annuel de la Société des Amis de la
Faculté 5,000 »
Total des Recettes 18,290 24

Dépenses.

a) Dépenses ordinaires :

Jetons 4,440 »
Médailles et Prix 6,321 50
Cotisations à Sociétés 556 50
Maison de la Chimie 600 »
Frais de Banque 348 30
Appointements 1,250 »
Impressions et divers 634 10
Brochure « Séance Annuelle » 4,874 85

A reporter. 16 025 25

<i>Report</i>	16.025 25
b) Dépenses extraordinaires :	
Brochure « Loi sur la Pharmacie » et expédition	6 833 30
Entr'aide aux sinistrés	5 000 »
Achat de valeurs	15 335 55
Versement Comité Balland	100 00
Total des dépenses	43 294 10

Les recettes en 1944 se sont élevées à 18.290 fr. 24 auxquelles il faut ajouter le solde créditeur au 31 décembre 1943 qui s'élevait à 45.649 fr. 93, soit un total général de 63.714 fr. 27.

Les dépenses ont été en 1944 de 43.294 fr. 10. Le solde créditeur au 1^{er} janvier 1945 est par suite de 20.646 fr. 07, réparti ainsi :

Au Comptoir d'Escompte et en espèces		
chez le trésorier	20.314 07	
83 jetons à 4 fr.	332 »	
Total		20.646 07

II. ÉTUDE COMPARATIVE PAR CATÉGORIES DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1944.

Recettes.

Les quittances et diplômes ont produit 400 fr. de plus qu'en 1943 ; 7.300 fr. en 1944 contre 6.900 fr. en 1943.

Les recettes provenant du revenu des valeurs et des remboursements seront étudiées avec le portefeuille.

Comme recette extraordinaire, nous avons le plaisir de noter la subvention généreuse annuelle de la Société des Amis de la Pharmacie, se montant à 5.000 fr.

Dépenses.

Les membres de la Société de Pharmacie sont toujours assidus aux séances, notre trésorier a payé 1.440 fr. pour les présences en 1944 contre 1.380 fr. en 1943.

Médailles et Prix : dépense en forte augmentation :

6.321 fr. 50 contre 1.762 fr. 40 en 1943, due au paiement des Prix LEROY, VIGIER et BALLAND et aussi à la hausse considérable de la valeur des médailles.

Les cotisations à Sociétés et le versement à la Maison de la Chimie sont sans changement.

Les appointements ont été augmentés, les frais de Banque et les dépenses diverses sont comparables.

Comme chaque année, l'impression et l'envoi de la brochure « Séance annuelle » figure comme sérieuse dépense : 4.874 fr. 85.

Au titre dépense extraordinaire, nous avons eu en cette année 1944, deux grosses dépenses : un don de 5.000 fr. au Conseil Supérieur pour l'entr'aide aux pharmaciens sinistrés, don qui aura l'approbation unanime, et une somme de 6.833 fr. 30 pour l'impression et l'envoi de la brochure « Projet de loi sur l'exercice de la pharmacie ».

Enfin, une somme de 15.335 fr. 55 a été employée au rachat de valeurs en contre-partie de remboursements effectués en 1943.

III. — COMPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 1944.

44 Obligations Ouest 3 % anciennes . . .	19.272 »
400 francs de rente 5 % 1920	11 860 »
200 francs de rente 4 % 1918	5 350 »
2.184 francs de rente 3 % perpétuelle . . .	73 164 »
500 francs de rente 4 % 1917	13.500 »
589 fr. 50 de rente 4 % 1932 A	13.571 60
1.260 francs de rente 4 % 1932 B	28.672 »
61 obligations Ouest 2 1/2 % anciennes .	25.071 »
42 obligations Grand Central 3 %	17.892 »
90 obligations Russe 1894, 6 ^e émission . .	3.060 »
	<hr/>
	211.412 60

Ainsi, le capital-portefeuille qui était fin 1943 de 202.056 fr. 60 est passé fin 1944 à 211.412 fr. 60, soit une augmentation de 9.356 fr. à laquelle les 90 obligations russes, de nouveau cotées, participent pour 3.060 fr., en attendant mieux !

IV. — DÉTAIL DU REVENU DES VALEURS.

Ouest 3 % anciennes	470 20
Rente 5 % 1920	180 »
Rente 4 % 1918	180 »
Rente 3 % perpétuelle	1.875 60
Rente 4 % 1917	562 50
Rente 4 % 1932 A et B	1.790 54
Ouest 2 1/2 % anciennes	513 50
Grand Central 3 %	417 90
	<hr/>
	5.990 24

Le revenu des valeurs est donc sans changement :
5.864 fr. en 1943 et 5.990 fr. en 1944.

V. — PROJET DE BUDGET POUR 1945.

Nous ne pouvons vous présenter un projet de budget pour 1945, alors que nous ignorons les mesures financières du Gouvernement et la valeur que pourra avoir notre franc dans quelques semaines ou quelques mois. Nous pouvons, heureusement, faire confiance à notre Trésorier qui saura, cette année encore, sauvegarder au mieux nos intérêts.

CONCLUSION.

Des prix importants à distribuer, les frais d'édition du Projet de loi sur l'exercice de la pharmacie, le don au Comité d'entraide aux pharmaciens sinistrés ont amputé gravement notre réserve qui est passée de 45.649 fr. en 1943 à 20.646 fr. en 1944. En 1945, il n'est pas prévu de telles dépenses et nous pouvons espérer que notre budget sera encore en équilibre. Attendons avec confiance.

Il y a pourtant une dépense que notre Trésorier accepterait et que nous serions heureux de lui voir faire, c'est celle de l'achat d'un mobilier sommaire destiné à meubler dans les locaux de la Faculté la pièce que nous réclamons chaque année avec insistance à M. le Doyen, pour installer le siège social de notre Compagnie, y déposer nos

archives et que nous espérons qu'il nous donnera bientôt.

Messieurs, en terminant, la Commission des Finances vous demande de bien vouloir ratifier les comptes qu'elle vient de vous soumettre et d'adresser de très vifs remerciements à M. LESURE en l'assurant de toute la confiance de la Société pour défendre ses intérêts avec le même entier dévouement.

PRIX DÉCERNÉS
PAR LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE

I. — PRIX DE LA SOCIÉTÉ (*Extrait du règlement.*)

Prix des Thèses. — La Société décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans les sciences biologiques (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935).

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de la Société dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si la Société juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à la Société, avant la séance d'octobre (premier mercredi), cinq exemplaires de son travail. Il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — PRIX DE FONDATION.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1947.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1945.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc. » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1945.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par M^{me} veuve Pierre Vigier. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1945.

Prix Antoine et Félix-Balland (fondé en 1927). — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur

travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1945.

Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie. — L'Association des Docteurs en Pharmacie met annuellement à la disposition de la Société de Pharmacie un prix de 500 francs, qui pourra être distribué sous la forme de médailles et sera destiné à récompenser le meilleur travail imprimé paru dans l'année, sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie. Ce prix, réservé aux étudiants en Pharmacie et aux Pharmaciens français, a été décerné en 1939 et 1940.

Nota. — En raison des circonstances, sa distribution est provisoirement suspendue.

Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux à la Société avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.



